



DÉVELOPPEMENT DURABLE : **VALORISEZ VOS ACTIONS !**

prévention
des risques

nutrition santé

biodiversité

agenda 21

concertation

mobilité

déchets

efficacité
énergétique

conseil municipal
des jeunes

eau
espaces
verts

quartiers
durables

Sous le haut patronage de :



Inscrivez votre collectivité : www.ecomaires.com/trophees2013

POURQUOI PARTICIPER ?

■ Obtenir le « label » Eco Action

À partir des dossiers de candidature, un recueil des Eco Actions, véritable panorama des actions exemplaires des collectivités locales, est publié et diffusé, pour favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques. Toutes les actions nominées se voient attribuées le « label » Eco Actions, qui permet de valoriser vos initiatives, tant auprès de vos collaborateurs qu'auprès des citoyens et de vos partenaires et de renforcer la mobilisation de tous en faveur du Développement durable.

■ Bénéficier d'une reconnaissance institutionnelle nationale et locale

La remise des prix a lieu à l'Assemblée nationale, en présence de nombreuses personnalités et de tous les participants aux Trophées Eco Actions. Elle fait l'objet, chaque année, d'une médiatisation. Chaque lauréat bénéficie également d'une remise de prix sur son territoire.

■ Valoriser vos actions et devenir une collectivité de référence

Les Trophées Eco Actions vous identifient comme une collectivité engagée et exemplaire sur une thématique précise et vous positionnent comme référent au niveau national.

■ Faire valoir la contribution décisive des collectivités territoriales pour faire face aux défis environnementaux globaux



LES CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Les Trophées Eco Actions sont **ouverts à toutes les collectivités territoriales** (communes, structures intercommunales, départements, régions, conseils municipaux de jeunes), quel que soit le nombre d'habitants.
- Les Trophées Eco Actions 2013 récompensent uniquement les **actions déjà réalisées** (à l'exclusion des projets en cours de réalisation ou à venir).

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Trois critères principaux :

- **l'innovation**
- **la prévention**
- **la concertation**

LE JURY EST ÉGALEMENT TRÈS ATTENTIF À LA PRISE EN COMPTE DES **VOLETS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES** DANS LES ACTIONS PROPOSÉES.

Information :

contact@ecomaires.com

Tél : 01 53 59 58 00

CALENDRIER

Date limite de candidature :
18 octobre 2013

Cérémonie officielle de remise des Trophées :
10 décembre 2013

23^{èmes} Trophées Eco Actions : LES CATÉGORIES

Trophées Eco Actions

Les Trophées Eco Actions constituent les 3 premiers prix du concours, consacrant les actions locales durables les plus exemplaires.

Prix Démocratie Jeunesse

Ce prix récompense une action innovante des conseils d'enfants et de jeunes en matière de protection de l'environnement et de Développement durable.

Prix Eco Résilience du territoire

L'éco résilience est la capacité à s'adapter, à prévenir et à réagir de manière durable aux risques naturels et technologiques, afin d'en limiter les effets. Innovation des Trophées 2013, le prix Eco Résilience du territoire récompense une action locale menée en ce sens : campagnes de prévention, programme d'adaptation, réserve communale, actions de sensibilisation...

Prix Ville durable

Ce prix distingue une collectivité territoriale pour sa politique globale en faveur du Développement durable et de l'environnement.

Prix Territoria de l'Innovation

Ce prix est attribué à une collectivité pour son action innovante en faveur de la protection de l'environnement et du Développement durable.

Prix International de la Coopération

Ce prix distingue une collectivité pour une action de coopération décentralisée, menée en collaboration avec une ou plusieurs associations locales.

Prix Eco Département

Ce prix récompense un département pour son implication en faveur de l'environnement et du Développement durable, notamment à travers des actions d'accompagnement et de soutien en direction des villes et des EPCI.

Prix Eco Région

Ce prix récompense une région pour son implication en faveur de l'environnement et du Développement durable, notamment à travers des actions d'accompagnement et de soutien en direction des villes et des EPCI.



VALORISER L'EXEMPLARITÉ LOCALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Trophées Eco Actions récompensent depuis 23 ans les collectivités locales innovantes et exemplaires en matière de Développement durable. Ce concours contribue à l'accomplissement de la mission **de l'association Les Eco Maires** : placer l'environnement au cœur des préoccupations des élus locaux.

Chaque année, plus d'une centaine de dossiers sont étudiés par le jury des Trophées Eco Actions, composé de maires, députés-maires, présidents d'association ou de fédération, partenaires de l'association et représentants d'institutions telles que le **Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de l'Energie, l'ADEME et l'UNESCO**.

Les Trophées seront remis **à l'Assemblée nationale sous le Haut patronage du Président Claude BARTOLONE, le 10 décembre 2013** et une cérémonie locale aura lieu sur chaque territoire ayant reçu un prix.

Pour toute information :
contact@ecomaires.com / Tél : 01 53 59 58 00

L'association Les Eco Maires a été créée en 1989 à l'initiative d'une cinquantaine d'élus, afin de réunir les collectivités qui font des politiques environnementales et de Développement durable une priorité de leurs mandats. Aujourd'hui, avec près de 2 000 collectivités partenaires, Les Eco Maires forment le premier réseau national d'élus et de collectivités locales mobilisés sur les problématiques environnementales et de Développement durable et représentent la diversité politique des territoires français. Ce réseau précurseur est aujourd'hui devenu un réel outil pour les acteurs du territoire qui veulent relever le double défi du "penser global et agir local". **www.ecomaires.com**

Déposez votre candidature sur : **www.ecomaires.com/trophees2013**

Avec le soutien de :



et la participation de :



Partenaires presse :